

Regards sur l'innovation dans les apprentissages tout au long de la vie¹

Principes de réflexion et d'action de la commission « innovations et apprentissages » du Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA) en matière d'innovations dans les apprentissages.

➤ **Dans le cadre des principes éthiques de l'action du CMA...**

qui impliquent

- une perspective mondiale de l'éducation,
- une approche qui situe le sujet apprenant en interaction dans un ensemble spatiotemporel : tout au long de sa vie quels que soient les modalités et les lieux de ses apprentissages,
- une visée humaniste : l'économie au service de l'homme et non l'inverse,
- une prise en compte de la diversité des cultures et des idées,
- une volonté de faire travailler ensemble tous les acteurs par un décloisonnement des structures culturelles, économiques et politiques au profit des apprentissages.

...les travaux de la commission « innovations et apprentissages » ont pour objet

d'identifier et d'analyser des activités d'apprentissages au plan mondial. Ces activités doivent être réalisées en conformité avec les 5 principes énoncés ci-dessus, et répondre avec efficacité, efficacité et originalité à une problématique sociale dans un contexte donné.

Ainsi, la commission s'intéresse-t-elle aux « innovations et apprentissages », en tant qu'elles sont constituées d'actions originales, non traditionnelles, c'est-à-dire conçues et mises en œuvre, en réponse aux besoins spécifiques d'un public et adaptées aux réalités sociales, culturelles ou économiques d'un territoire.

Cette position résulte d'une analyse critique **des principales évolutions des sociétés et des sciences et des technologies** apparues au plan mondial depuis le début du XX^{ème} siècle, et de leurs **incidences sur les pratiques d'apprentissages**

Le présent document se décline en quatre parties :

1. Regards sur quelques tendances fortes des évolutions des sociétés
2. Regards sur les incidences de ces évolutions sur les pratiques d'apprentissages
3. Regards sur les défis à relever pour tendre vers une culture des apprentissages adaptée au monde d'aujourd'hui
4. Contribution de la commission « Innovations et apprentissages », objectifs, méthodes et outils

¹ On apprend en situation de vie sociale, culturelle et économique et, plus particulièrement, dans des situations organisées d'éducation et de formation.

1. Regards sur quelques tendances fortes des évolutions des sociétés depuis le début du XX^{ème} siècle

1.1 L'accroissement du peuplement

De 1950 à 2050, la population des pays de l'OCDE a peu varié, autour de 1 milliard de personne, alors que la population mondiale passera de 2,5 à 9,5 milliards de personne (7 milliards en 2011).

Ceci explique en grande partie la différence de vision entre les pays de l'OCDE et les autres sur les questions d'éducation. C'est pourquoi l'UNESCO met l'accent sur la nécessité d'une éducation de base, notamment en raison du nombre important des jeunes dans la population des pays n'appartenant pas à l'OCDE, mais aussi en raison du fait que de nombreux adultes ne sont pas passés par l'école dans ces mêmes pays.

Il faut donc garder à l'esprit les différences nettes d'approche des questions éducatives entre les pays développés et les pays en développement. Les premiers insistent sur la reconnaissance des acquis de l'expérience, sur la formation et l'employabilité et sur la lutte contre l'illettrisme (Régions paneuropéenne Europe, États unis, Régions Amérique latine, Asie). Les seconds centrent leurs interventions sur la lutte contre l'analphabétisme et l'accès à l'éducation de base : écrire, lire, compter) (Régions Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Afrique, Région arabe).

! Ainsi, convient-il de retenir que le concept « d'innovation des apprentissages » peut être perçu de façon très différente d'un pays à un autre mais, peut donner lieu à des échanges d'expérience dans les deux sens.

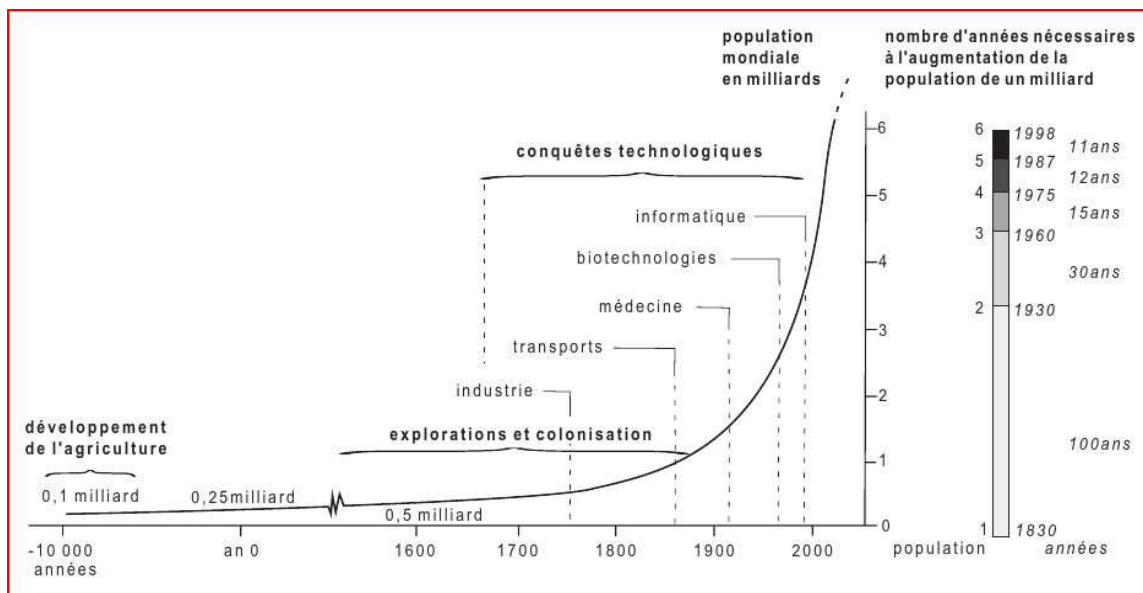
1.2 Évolutions des durées de vie

L'espérance de vie s'est fortement accrue (de 42 à 65 ans) en cent ans dans tous les pays, mais de manière inégale. Ainsi, en 2000 l'espérance de vie est de 40 ans au Bénin et de 80 ans au Japon.

Par ailleurs, de 1900 à 2000, le temps dédié au travail a été divisé par trois au profit du « temps à soi » (vie privée, vie sociale, loisirs, retraite) et des activités d'apprentissages (école obligatoire, formation). (Viard, 2006).

En passant du Temps de croire (prédominance de l'Église), puis au Temps de produire (prédominance de l'industrie) on arriverait au Temps des Relations avec **un temps à soi multiplié par quatre**, générateur d'une grande mobilité et impliquant de nombreux choix personnels dans des multi appartenances. Ces choix impliquent de développer de nouvelles compétences pour décider en connaissance de cause. Face à l'incertitude et à la complexité qui caractérise nos sociétés actuelles, le temps libéré pour soi, plus ou moins important suivant les régions ou les situations personnelles, sera-t-il consacré à plus d'activités d'apprentissages ?

1.3 Évolutions technologiques en relation avec l'évolution démographique



Statlink <http://dx.doi.org/10.1787/888932320675>

Le mode de vie des personnes a été transformé par les applications des découvertes scientifiques dans les domaines de la biologie (manipulation du vivant), de l'écologie (développement durable ; gestion des ressources : eau, forêt, aliments), de la démographie (chute de la mortalité infantile ; contrôle des naissances). Depuis 1750, l'évolution des techniques accompagne l'évolution démographique, sans que l'on puisse établir une corrélation.

La croissance de la population s'est accompagnée d'une migration importante des personnes, issues des milieux ruraux, vers les villes, ce qui entraîne, selon les contextes, un accès à une vie meilleure, ou au contraire, un passage à la pauvreté, voire à la misère, en relation avec un relâchement des liens sociaux et avec un chômage endémique.

- ✓ **Par ailleurs, parmi ces évolutions technologiques, les TIC engendrent une mutation majeure, qu'on pourrait qualifier de « tsunami » de l'information numérisée.**

Ainsi, l'apparition des serveurs de données jusqu'au développement exponentiel des réseaux sociaux, accessibles depuis un ordinateur personnel ou un téléphone mobile, en tout point de la planète, implique la maîtrise de nouvelles compétences, notamment,

- savoir choisir l'information pertinente, qui ait du sens et au bon moment,
 - être capable d'apprendre en réseaux.
- ✓ **C'est maintenant la personne qui peut accéder directement à plusieurs sources d'information (abondantes et plus ou moins transparentes) et doit lui donner du sens, mais aussi, qui est en mesure de diffuser ses propres informations.**
 - ✓ **Une nouvelle inégalité émerge, celle d'accès à l'information et au savoir, liée au déficit d'éducation d'une partie de la population.**

! L'innovation dans les apprentissages ne réside pas dans la technologie elle-même mais dans les moyens de tous ordres, donnés à la personne pour faciliter ses apprentissages.

1.3 Le droit à l'éducation pour tous

✓ **Extrait (article 26) de la déclaration universelle des Droits de l'homme**

1. *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être **gratuite**, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. **L'enseignement élémentaire est obligatoire**. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.*
2. *L'éducation doit viser au **plein épanouissement de la personnalité humaine** et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la **compréhension, la tolérance et l'amitié** entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la **paix**.*
3. *Les parents ont, par priorité, le **droit de choisir** le genre d'éducation à donner à leurs enfants.*

✓ **Compléments apportés par la déclaration de Jomtien (1990) et le cadre d'action de Dakar (2000) :**

- La déclaration de Jomtien (1990) préconise de²
 - Universaliser l'accès et promouvoir l'**équité** ;
 - Mettre l'accent sur la **réussite de l'apprentissage** ;
 - Élargir les moyens et le champ de l'éducation fondamentale ;
 - Améliorer le **contexte de l'apprentissage** ;
 - Renforcer les **partenariats**
- Le cadre d'action de Dakar (2000)³ engage les États signataires à réaliser les objectifs d'une *éducation de base de qualité pour tous* d'ici à l'an 2015. Il met particulièrement l'accent sur l'éducation des filles, et contient la promesse de pays et d'organismes donateurs qu'"*aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources*".

Depuis 1948, l'enseignement élémentaire est donc obligatoire et gratuit. Cette obligation s'applique à tous les pays ayant adhéré à l'ONU.

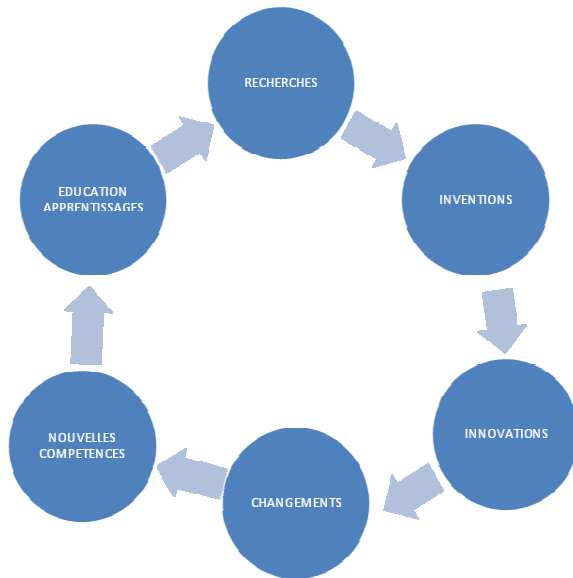
Dans l'esprit des rédacteurs de cette déclaration, la personne humaine doit viser le plein épanouissement, l'éducation et l'enseignement étant *que des moyens parmi d'autres* pour aboutir à ce résultat. L'approche par les apprentissages ne fait que renforcer cette visée en étendant les opportunités d'apprendre à toutes les situations de vie.

² La déclaration de Jomtien : **adoptée par la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux**, Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars 1990

³ Le cadre d'action de Dakar : défini lors du Forum mondial de l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000

2. Regards sur les incidences de ces évolutions sur les pratiques d'apprentissages

2.1 L'éducation et la formation génératrice de l'innovation et... réponse à l'innovation



Tout commence par un problème à résoudre pour faire face à la réalité. L'éducation et la formation sont à la fois le problème et la solution. C'est, en partie, la solution au problème de besoins de nouvelles compétences⁴. Mais c'est également un problème, puisque leur développement peut accentuer l'écart entre ceux qui sont bien éduqués/formés et les autres et que les changements dont ils sont la source peuvent provoquer des déséquilibres économiques,

sociaux et environnementaux.

! Tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, sont confrontés à ce cycle et élaborent, à leur propre rythme, des réponses d'apprentissages spécifiques dont le caractère innovant doit s'apprécier en fonction du contexte d'où elles proviennent.

2.2 Éducation, formation, apprentissages : des processus et des systèmes à relier

La vie est un long apprentissage : les **apprentissages** correspondent aux multiples manières et moments d'une vie pour apprendre ; l'éducation et la formation n'en sont qu'une des illustrations des contextes d'apprentissage possibles.

De la naissance à la mort, on ne peut s'empêcher d'apprendre. On apprend de soi, des autres, des choses. Autrement dit, quand on apprend on est toujours enseigné (entre autres par des professeurs, mais pas seulement). Enseigner et apprendre sont les deux composantes complémentaires d'un même processus.

Le cloisonnement entre les formes d'apprentissage (formelles, non formelles, informelles) ainsi qu'entre les opérateurs intervenants dans les champs de l'éducation et de la formation implique de penser en terme d'apprentissage tout au long d'un parcours de vie dans un

⁴ Les apprentissages ne peuvent ouvrir le chemin de l'*autonomie* que s'il y a **liberté de choisir** ses *buts* ainsi que les *moyens* d'apprendre. L'auto-direction de ses apprentissages ne doit pas se limiter aux dimensions motivationnelle (pourquoi ?) et « *volitionnelle* » (comment?) mais inclure le relationnel (pouvoir d'agir). **On ne peut assumer ses responsabilités en tant qu'individu que si l'on dispose d'une liberté de choix.** L'approche par les *capacités* ouvre alors:

- une opportunité : possibilité de développer ce que l'on est capable de faire
- un moyen d'agir : traduire cette opportunité en réalisation effective

contexte où la personne est mobilisée dans toutes ses dimensions : développement de compétences, socialisation, citoyenneté.

L'OCDE, l'UNESCO ou la Commission européenne considèrent principalement le caractère plus ou moins formel d'activités d'apprentissages *organisées par des institutions* et le type de certification des effets de ces activités, pour catégoriser l'éducation et la formation en formelle ou non formelle, les autres activités d'apprentissages étant vues comme des activités d'apprentissage informelles⁵.

2.3 Les sept piliers de l'éducation pour une logique d'apprentissage tout au long de la vie

Apprendre/*Learning* :

- **à connaître/to know** Centrer sur la transmission du savoir
- **à faire/to do** Centrer sur les compétences pour agir
- **à vivre ensemble/to live together** Centrer sur la vie en société
- **à être/to be** Centrer sur le développement personnel
- **à apprendre** Développer une attitude positive par rapport aux *apprentissages* (responsabilité) pour continuer d'apprendre tout au long de sa vie
- **à changer** Jeter un regard critique sur le *statu quo* dans le but de faire évoluer la situation actuelle
- **à devenir** Se développer *au-delà* de ce que nous sommes déjà

L'entrée par les « apprendre à » cherche à identifier les résultats d'une éducation au sens large (reposant sur le déroulement du processus enseigner/apprendre) sans préjuger de la manière dont on a appris.

Parmi les 7 « apprendre à », deux sont particulièrement privilégiés par le système scolaire : apprendre à connaître (transmission des savoirs) et apprendre à faire (transmission des savoir-faire). Un troisième, « apprendre à vivre ensemble », fait partie du projet implicite de l'école au travers du partage d'une culture commune : histoire de la Nation, études des œuvres des auteurs reconnus importants, mode de validation des études, etc.

Il faut faciliter les conditions pour que tous les « apprendre à » puissent avoir lieu en développant, à tous niveaux, une culture des apprentissages.

✓ **apprendre à connaître**

Compte tenu des changements rapides induits par le progrès scientifique et les formes nouvelles de l'activité économique et sociale, il importe de concilier une culture générale suffisamment étendue avec la possibilité de travailler en profondeur un petit nombre de matières. Cette culture générale constitue, en quelque sorte, le **passport pour une éducation permanente**, dans la mesure où elle en donne le goût, mais en apporte aussi les bases.

✓ **apprendre à faire**

Au-delà de l'apprentissage d'un métier, il convient d'acquérir des **compétences plus larges** qui rendent apte à faire face à de nombreuses situations, dont certaines sont imprévisibles. Telles que les compétences qui facilitent le travail en équipe, dimension actuellement trop négligée dans les méthodes d'enseignement. Ces diverses compétences et les qualifications qui en découlent deviennent plus accessibles, dans de nombreux cas, si les élèves et étudiants

⁵ Éducation *formelle* : activités organisées dans un cadre institutionnel (écoles, collèges, universités) ; Éducation *non formelle* : activités organisées et régulières **hors du cadre** ci-dessus ; Apprentissages *informels* : activités **non** organisées et **non** régulières, intentionnelles ou inopinées

ont la possibilité de se tester et de s'enrichir en prenant part à des activités professionnelles ou sociales, parallèlement à leurs études. Ce qui justifie la place plus importante que devraient occuper les différentes formes possibles d'alternance entre l'école et le travail.

✓ **apprendre à vivre ensemble**

En développant la connaissance des autres, de leur histoire, de leurs traditions et de leur spiritualité. Et, à partir de là, de créer un esprit nouveau qui, grâce précisément à la perception de nos **interdépendances** croissantes et à une analyse partagée des risques et des défis de l'avenir, pousse à la réalisation de projets communs ou bien à une gestion intelligente et paisible des inévitables conflits.

✓ **apprendre à être**

Tel était le thème dominant du rapport **Edgar Faure publié en 1972** sous les auspices de l'UNESCO. Ses recommandations sont toujours d'une grande actualité, puisque le XXI^e siècle exigera de tous une plus grande **capacité d'autonomie et de jugement** qui va de paire avec le renforcement de la **responsabilité personnelle** dans la réalisation du destin collectif.

✓ **Apprendre à apprendre, à changer, à devenir**

Cf. supra

D'autres « apprendre à » sont aujourd'hui à prendre en compte :

- ✓ Savoir travailler en réseau
- ✓ Savoir gérer la complexité
- ✓ Savoir gérer les risques et saisir les opportunités
- ✓ Savoir être proactif pour anticiper les changements

Les apprentissages tout au long de la vie consistent à relier ces « apprendre à » quelle qu'en soit l'origine

! Sans abandonner la catégorisation « formel, non formel, informel » qui caractérise l'offre d'éducation et de formation, la commission « innovations et apprentissages » s'intéressera aux actions d'apprentissages qui s'appuient sur une catégorisation des apprentissages, plus propice à préciser la demande pour ces actions.

! Un des défis du futur sera de développer les possibilités de reconnaissance et de valorisation des acquis de l'expérience pour que les personnes et la société puissent bénéficier des savoirs accumulés au fil de l'action.

2.4 Situer la personne au centre de la relation éducative

Une personne déroule sa vie dans de nombreuses sphères (familiale, privée, publique...) et se constitue progressivement un capital social et un capital culturel. Quatre sphères jouent un rôle important.

- La sphère politique dans la mesure où elle définit des orientations qui sont soutenues par des choix budgétaires.
- La sphère économique qui conditionne la valorisation des compétences au travers des emplois.

- La sphère culturelle qui met à disposition des personnes de nombreux lieux propices aux activités culturelles et d'apprentissages.
- La sphère privée où débute tout processus éducatif.

Mais, pour la personne qui cherche à développer ses compétences, il n'est pas facile de se repérer dans le maquis des dispositifs disponibles sur le territoire où il vit. Il semblerait que le cloisonnement des différentes organisations en charge d'accompagner les individus, tant au plan national qu'au plan local, conduit à un manque d'efficacité. Une meilleure articulation pourrait permettre une plus grande efficacité ~~par~~ de l'action collective.

Les territoires jouent un rôle majeur dans l'accompagnement collectif des grandes étapes du parcours de vie de tout individu : déroulement, discontinuités ou ruptures. Ils ont à prendre en compte des horizons de vies élargies où doivent se jouer les solidarités utiles et nécessaires à une meilleure vie individuelle et collective. Un territoire apprenant doit mutualiser les compétences efficaces et utiles à tous, tout particulièrement dans les pays à fortes disparités et inégalités sociales. Il est clair que la ville et la région sont les territoires pertinents pour le déploiement des politiques d'apprentissages tout au long de la vie.

À quelles conditions ? Quelle contractualisation inventer entre tous les acteurs du territoire pour préserver les équilibres (entre urbanisation et désertification, richesse et pauvreté) ?

3. Regards sur les défis à relever pour tendre vers une culture des apprentissages adaptée au monde d'aujourd'hui

3.1 L'éducation doit s'adresser à toutes les personnes

- ✓ **La question de l'analphabétisme reste un des fléaux du monde actuel**

Analphabetisme dans le Monde

- 796 millions* d'analphabètes (2008) pour une population mondiale de 7 milliards
 - Inde : 36% de la population
 - Chine : 6%
- 67 millions* d'enfants non scolarisés (2008)

** Le nombre d'analphabète au plan mondial est vraisemblablement sous estimé puisque obtenu par questionnaire et non par test.*

Ces chiffres globaux cachent de fortes disparités, ainsi 75% des adultes analphabètes dans le monde vivent dans seulement 15 pays comme le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde ou le Nigeria; et 64% des adultes ne sachant ni lire ni écrire étaient des femmes pour la période 2000-2006⁶.

Depuis 1948, l'effort consenti par les gouvernements pour l'éducation est considérable mais il est en partie annulé par la croissance des populations. Du fait du difficile décollage de l'économie dans certaines régions du monde, les arbitrages ne sont pas toujours en faveur de l'éducation et encore moins de la formation.

⁶ UNESCO EPT 2006 : *L'alphabetisation, un enjeu vital*, page 167 (chapitre 6) et Unesco Literacy Report 2008, page 1.

L'analphabétisme touche tous les pays, même ceux où le taux de scolarisation est élevé, car nombre d'adultes qui ont été scolarisés, mais qui n'ont pas pratiqué l'écriture ni la lecture dans leur vie quotidienne, redeviennent analphabètes (on parle alors d'illettrisme. En France, cela concerne 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans d'après l'ANLCI).

3.2 Les apprentissages doivent viser au plein épanouissement de la personnalité humaine sans se limiter à assurer l'employabilité à court terme.

- ✓ Défi : plus d'*équité* (santé, travail, éducation)*
 - apprendre à connaître, à faire, à apprendre
- ✓ Défi : plus de *citoyenneté*
 - Apprendre à vivre ensemble
- ✓ Défi : une vie plus *digne*
 - apprendre à être, à changer, à devenir

3.3 Les pistes d'actions concernent de nombreux registres et acteurs des apprentissages :

- *Apprenants* : cultiver et gérer (par exemple : portfolio) ses compétences tout au long de sa vie ; apprendre de soi, des autres, des choses
- *Enseignants* : préparer les élèves et étudiants à apprendre tout au long de leur vie de multiples façons
- *Associations* : reconnaître et valider les compétences des bénévoles; développer des réseaux de partenaires
- *Collectivités* : favoriser une culture des apprentissages ; faire connaître les dispositifs pour apprendre ; encourager les échanges interculturels et intergénérationnels
- *Entreprises* : tendre vers des organisations propices au développement des compétences individuelles et collectives, en lien avec l'Université
- *État* : assurer l'accès pour tous à l'éducation de base; promouvoir l'éducation des adultes et la validation des acquis de l'expérience ; coordonner les actions de toutes les administrations, concernant les apprentissages

Ces actions auront d'autant plus d'effet qu'elles s'appuieront sur des coopérations entre les organisations concernées par la mise en place d'une culture des apprentissages pour repenser le rôle de l'école dans une Société du savoir, élargir la participation des adultes dans des activités d'apprentissage, développer les apprentissages en situation de travail, investir dans le capital social favorisant le rôle actif des citoyens.

Le CMA, soucieux de favoriser le passage de l'idée d'éducation permanente, centrée sur l'institution éducative, à celle des apprentissages tout au long de la vie, centrée sur les personnes, entend adopter une position autorisant un regard à la croisée des positions des institutions éducatives et formatives, des organismes internationaux et des organismes privés.

! D'où une double nécessité pour les travaux de la commission « innovations et apprentissages » : s'intéresser en priorité, aux actions d'apprentissages

- **qui permettent aux personnes de se situer clairement dans un dispositif pour apprendre qui fasse sens pour eux**
- **qui favorisent et permettent la mise en oeuvre d'un décloisonnement entre les acteurs**

4. La contribution de la commission « Innovations et apprentissages », objectifs, méthodes et outils

La commission « innovations et apprentissages » s'attache à effectuer le repérage, l'analyse et la présentation, de dispositifs favorisant des modalités d'apprentissages qui illustrent les thèmes de recherche identifiés par le CMA.

Sont privilégiées les opérations novatrices et originales qui,

- au plan méthodologique, font sens en matière de décroisement des organisations et d'interculturalité, propre à favoriser une plus grande mobilité des personnes;
- au plan des finalités, visent l'équité dans l'accès à l'éducation, au travail et à la santé (apprendre à apprendre, à savoir, à faire), le développement de la citoyenneté (apprendre à vivre ensemble) et le respect de la dignité des personnes (apprendre à être, à changer, à devenir).

Tous les acteurs sont concernés pour mettre en place une **culture des apprentissages** permettant à chacun, d'apprendre tout au long de la vie, en toutes circonstances. Cela demande de décroiser les organisations pour rechercher une meilleure articulation entre elles sur le terrain, là où vivent les personnes.

✓ **Les travaux de la commission s'inscrivent dans le cadre des thèmes traités par le CMA (réseaux, territoires, organisations apprenantes) et des thématiques en lien avec la recherche :**

- Recherches sur des expériences de réduction des inégalités d'accès aux apprentissages tout au long de la vie, celles-ci pouvant être liées au sexe, aux lieux de vie, aux origines sociales (et au cumul de ces facteurs) ;
- Recherches sur des expériences d'accompagnement ou de prise en compte du développement des apprentissages non formels et informels ~~l'autoformation et de l'autodidaxie~~, hors et dans les institutions de formation. Il peut s'agir d'expérimentations novatrices faisant appel à l'usage des ressources numériques. Il peut s'agir également d'expérimentations et de recherches dans les domaines de la santé et des relations interculturelles liées à la mobilité ;
- Recherches sur les dispositifs favorisant la transmission de savoirs de l'expérience entre les générations;
- Recherches sur les organisations d'apprentissages, qui, à côté de la forme scolaire occidentale, intègrent la question de la spiritualité dans les apprentissages et l'éducation tout au long de la vie ;

Par ailleurs, l'intérêt des actions conduisant à des apprentissages, sera apprécié en fonction des **contraintes à caractère géopolitique**, existantes dans les **territoires** où elles s'exercent et au sens qu'elles ont dans ce contexte

On appréciera également leur exemplarité par la possibilité d'en **transférer les modalités** dans d'autres territoires

➤ **La commission « innovations et apprentissages » s'est dotée d'un outil d'analyse : une grille de présentation des actions d'apprentissages**

Cette grille peut être utilisée de trois façons : la description d'une action ; l'accompagnement d'une interview ; le plan d'une monographie.

CMA/Commission « Innovations et apprentissages »

Grille de présentation d'une action d'apprentissage innovante

Contexte

- Politique (intégrant les aspects organisationnels)
- Économique
- Culturel
- La problématique : les éléments clés, les indicateurs
- Les diagnostics, ou études préalables, ou audit....
- Les priorités, les finalités retenues

Description de l'action d'apprentissage

- L'intitulé de l'action, l'État et le territoire concerné
- Les objectifs (ce que l'on attend)
- Le but (quantifié dans un espace temps précis)
- Les résultats attendus directs et indirects final (emploi, création entreprise, intégration autre formation,...)
- L'organisation : les agents (les acteurs (initiateur, responsable du projet, tutelles éventuelles), les partenariats, (répartition des fonctions et tâches)
- Le public visé (ses difficultés, son niveau scolaire, ...)
- Les apprentissages
- Les modalités pédagogiques
- Le calendrier (préparation, mise en œuvre, évaluation)
- Le montage financier, le budget annuel

Analyse de la pertinence de l'action par rapport à la problématique et ses éléments innovants

- Les valeurs
- La sensibilisation des agents : Information, recrutement....
- Mobilisation des acteurs
- Motivation des apprenants
- Modalités pédagogiques (apprentissage par l'action, alternance,...)
- Utilisation des NTIC
- Formation et rôle des enseignants
- Place des enseignements généraux dont alphabétisation
- Participation des apprenants aux décisions
- Apprentissage de la citoyenneté,
- Équité (contenu des apprentissages adapté)
- Dignité (apprendre à être, à devenir)

Évaluation du moyen et long terme

- Émancipation des publics
- Effets aux plans économique, politique, culturel (Changements culturels et sociétaux)
- Problèmes commerciaux et/ou juridiques
- Par rapport aux thèmes retenus par CMA : Décloisonnement, Interculturalité

Perspectives

- Pérennité
- Points de vigilance
- Transférabilité

➤ Les premières activités sélectionnées

- Inde : DECAPLAN, apprentissage d'un métier
- Maroc : Artisanat et éducation (fabrication de tapis)
- Europe : Réseau de formateurs TTNET (Training for Trainers Network)
- RERS : Réseau d'Échange Réciproque de Savoir ;
- RERS La Poste : éducation des managers
- Réseau des Cités des Métiers (10 pays) : orientation
- Réseau des APP : Ateliers de Pédagogie Personnalisée
- Réseau des Petits débrouillards : initiation à la science
- Mise en réseau des compétences en pays d'Arles par les Arbres de connaissance

Références bibliographiques

- ARGYRIS Chris, 2000, *Savoir pour agir*, Paris, Inter éditions
- BANDURA Albert, 2002, *L'auto efficacité, le sentiment d'efficacité personnel*, Bruxelles, De Boeck Université
- BARTH Britt Mari, 1993, *Le savoir en construction*, Retz
- BEZILLE Hélène, COURTOIS Bernadette, (dir.), 2006, *Penser la relation expérience–formation*, Lyon, Chronique Sociale
- BIER B., CHAMBON A., de QUEIROZ J-M., 2010, *Mutations territoriales et éducation, de la forme scolaire à la forme éducative ?*, ESF
- DELORS, Jacques, 1996, *L'éducation : un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle, présidée par Jacques Delors, Paris, Odile Jacob
- DESCHAVANNE E., TAVOILLOT P_H., 2007, *Philosophie des âges de la vie*, Grasset
- DURKHEIM Émile, 1922, *Éducation et sociologie*, édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
- FIELD John, *Lifelong learning and the new educational order*, Trentham, 2008
- HOSKINS B., 2010, « Apprendre à apprendre en Europe », in *ADMINISTRATION ET ÉDUCATION* N° 126,
- MAULINI O., MONYANDON C., 2005, *Les formes de l'éducation : variété et variations*, De Boeck
- OUANE Adama, 2008, *Ouverture du 1er Forum mondial de l'éducation et de la formation*, Paris
- RICOEUR P., 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock
- VIARD J., 2006, *Éloge de la mobilité – Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, L'aube
- ZÜRKER R., 2010, « Teaching Learning processes : between informality and formalization » in *INFED* http://www.infed.org/informal_education/informality_and_formalization.htm